

Formation

Introduction à la santé et sécurité du travail sous juridiction fédérale

DATES :	Les 27, 28 et 29 janvier 2026
HEURES :	De 9 h à 16 h
OÙ?	Édifice FTQ Salle Perron-Légaré 5000, boul. des Gradins Québec (Québec) G2J 1N3
RESPONSABLE :	Jovanka Ivic Agente régionale, santé et sécurité

Cette formation est offerte au district 3 (Québec)

Ce cours aborde les problèmes de santé et sécurité des milieux de travail. On y explique les causes et les symptômes, on apprend à comprendre et à appliquer les lois qui nous protègent et à élaborer un plan d'action pour remédier syndicalement à ces situations.

Ce cours est un préalable à tous les autres cours en santé et sécurité. Il est offert aux président-e-s des sections locales, aux membres des comités santé-sécurité et membres représentant-e-s santé-sécurité et tout autre membre intéressé par la santé et la sécurité au travail.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 9 JANVIER 2026, midi

Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.

Selon les politiques nationales de l'AFPC présentement en vigueur, vous devez ne présenter aucun symptôme pour participer aux réunions en présentiel. Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation.

Pour vous inscrire :

Faites parvenir le formulaire d'inscription rempli, ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com sous l'onglet « Éducation ».

Par courriel : boninn@psac-afpc.com

Par télécopieur : (418) 666-6999



AFPC · Québec
Alliance de la Fonction publique du Canada